

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD DU 18 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD, dûment convoqués par mail du 02 avril 2024, se sont réunis salle du Conseil à Nojals-et-Clotte sous la présidence de Monsieur Jean-François PIBOYEU, Maire de BEAUMONTOIS EN PÉRIGORD.

**Présents :** Mesdames, Messieurs : PIBOYEU Jean-François, BAGES Eléonore, LIGNAC Michel, GENDREAU Marielle, LANDAT Sébastien, VITRAC Sabrina, ~~WAN-KERKHOVE Sylvain~~, LANDAT Jean-Gilles, MICOINE Jean-Paul, ~~ORTEGA Anthony~~, MARIN Cécile, ~~ROLAND Virginie~~, MERCIER Vincent, FIORE Ingrid, ALIA Marie, LEJEUNE Jacqueline, CHOUIPE Laëtitia, DELPIT Paul, BOIREAU Maud, GRAVES Ghislaine, FLAYAC Bertrand, ~~BIDOU Colette~~, MORON Pascal

**Absents excusés :** Mesdames, Messieurs ~~WAN-KERKHOVE Sylvain~~, ~~ORTEGA Anthony~~, ~~ROLAND Virginie~~, BOIREAU Maud, BIDOU Colette, MORON Pascal

**Secrétaire de séance,** M. PIBOYEU propose Mme Cécile MARIN, qui accepte, et demande l'autorisation pour la présence de Mme Pauline CORDEAU, secrétaire administrative.

### **APPROBATION DU PV DE RÉUNION DU 21 MARS 2024 :**

Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation dudit PV de réunion ; celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

#### **1) Régime Indemnitaire - RIFSEEP**

M. le Maire rappelle que suite à l'embauche d'un adjoint technique par la commune, il y a lieu de créer une nouvelle catégorie dans le tableau de régime indemnitaire pour intégrer des fonctions d'encadrement. Le Maire propose de fixer les groupes et les montants de référence, après avis favorable du comité technique en date du 22/03/2024, de la manière suivante :

IFSE :

GROUPES	Fonctions / Métiers	IFSE Montant maximal annuel	Montant plafond Annuel réglementaire
C G1	Responsale du service, Fonction d'encadrement	4 500 €	11 340 €
C G2	Agent administratif et d'accueil, Chargé(e)		

	<i>d'accueil, Agents polyvalents, Agent des espaces verts</i>	3 000 €	10 800 €
C G3	<i>Agent d'exécution, agent d'entretien</i>	2 000 €	10 800 €

CIA :

GROUPES	Fonctions / Métiers	CIA Montant maximal annuel	Montant plafond Annuel réglementaire
C G1	<i>Responsable du service, Fonction d'encadrement</i>	450 €	1 260 €
C G2	<i>Agent administratif et d'accueil, Chargé(e) d'accueil, Agents polyvalents, Agent des espaces verts</i>	300 €	1 200 €
CG-3	<i>Agent d'exécution, agent d'entretien</i>	200 €	1 200 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- D'instaurer le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du : 01/05/2024 ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime dans le respect des principes définis ci-dessus.
- D'autoriser l'autorité territoriale à moduler les primes au vu de l'absentéisme, selon les modalités prévues ci-dessus.
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime.

## **2) Avis sur projet méthaniseur FAUX**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de création et d'exploitation d'un méthaniseur sur la commune de FAUX (Dordogne). Une consultation du public a eu lieu du mardi 12 mars 2024 à 9h au lundi 8 avril 2024 à 17h30, portant sur la demande d'enregistrement présentée par l'EURL ENERGIES VERTES DU TERME BLANC EN ISSIGEACOIS, relative à la création d'une unité de méthanisation agricole sur la commune de FAUX au lieu-dit « Le Terme Blanc ».

Conformément à l'article R.512-46-11 du code de l'environnement, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'enregistrement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a rendu son avis :

- CONTRE : 08
- ABSTENTIONS : 09
- POUR : 00

### **3) Information projets en cours :**

#### **❖ Élections européennes :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin de 8h à 18h. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

#### **❖ Camion poly benne :**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un camion poly benne d'occasion va être acquis.

#### **❖ Padel et Tennis couverts :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le permis de construire concernant le bâtiment photovoltaïque devrait être déposé courant Juin. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

#### **❖ Traverse Sainte-Sabine :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'appel d'offres concernant les travaux de l'aménagement de la traverse de Sainte-Sabine est lancé. Les entreprises ont jusqu'au vendredi 10 mai pour déposer leurs offres. Les travaux devraient débuter début Septembre. En parallèle, le Maire informe le Conseil que la réfection du réseau d'eau débutera mi-mai. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

#### **❖ PLUIH :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'enquête publique relative à l'élaboration du PLUIH démarrera courant juin pour une durée d'un mois. Elle permettra aux administrés de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou des remarques à partir de la mi-juin. Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

La séance est levée à 19 heures 30 minutes.